



Mairie de Corbès
30140
ALES AGGLO

Tél : 09 62 02 34 16
Courriel : mairie30140@corbes.fr

Le 5 avril 2022

Madame La Présidente,

Après l'année 2021 qui a vu le Covid quelque peu perturber la vie associative et le peu d'activité proposée par les associations en 2021-2022, la Mairie ne peut assurer systématiquement une subvention qui ne correspond plus au besoin des dites associations. Nous envisageons donc de réduire à 300 € (trois cents) la subvention qui vous sera accordée cette année.

Vous n'êtes pas sans savoir que la salle du Micocoulier va être intégrée à la nouvelle mairie. Pendant la durée des travaux qui vont commencer il n'y aura donc pas de salle disponible pour les associations. Plus tard nous envisageons de réhabiliter l'ancienne salle du conseil de la mairie actuelle pour en faire une salle dédiée aux associations.

Nous vous remercions de noter qu'à partir de 2023 il n'y aura plus de subvention versée systématiquement. Dès que la salle sera opérationnelle, sa mise à disposition avec chauffage, toilette et coin cuisine représentera une subvention en nature. Une convention de mise à disposition sera signée entre la Mairie et les associations.

Nous restons bien sûr, toujours attentif à un projet que vous pourriez présenter et qui sera étudié évidemment avec la plus grande attention, dans le cadre d'une subvention exceptionnelle.

Nous vous remercions.

Avec nos très respectueuses salutations.

Le Maire et son conseil,

Monique CRESPON-LHERISSON

